

Gérer, optimiser, prévoir et protéger

La commission GESTION-FISCALITE-RETRAITE du CREGG a édité pour les JFHOD (Journées Francophones d'Hépatogastroentérologie et d'Oncologie Digestive) **sa première fiche pratique sur Retraite et Prévoyance.**

Il est vrai que nos effectifs libéraux vont se modifier et les données démographiques feront que dans les dix ans à venir 50% d'entre nous auront demandé la liquidation de leur retraite.

L'essentiel de cette retraite est géré par la CARMF (Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France). Le conseil d'administration renouvelé tous les 3 ans par nos suffrages veille surtout sur le régime complémentaire et son rôle dans la nécessaire mise à plat de l'ASV est aujourd'hui déterminant pour aboutir à des solutions pérennes et consensuelles.

Si vous avez vu jusqu'en 2010 vos revenus progresser (au prix d'une augmentation de la charge et de l'amplitude de travail) il ne faut pas perdre de vue qu'arrivés à l'échéance de la liquidation de votre retraite, votre taux de remplacement (montant de la pension / BNC antérieur) variera seulement de 40 à 50,8% : pour un revenu moyen de 95 528 euros annuels, la retraite de l'HGE moyen est de 36 370 euros.

La seconde fiche pratique (rédigée avec nos collègues agents d'assurance) abordera les facettes des assurances (nécessaires et / ou suffisantes) de l'HGE libéral :

- assurance et RCP ;
- assurance et pertes d'exploitation ;
- assurance et prévoyance (en complément du régime obligatoire invalidité- décès de la CARMF) ;
- assurance et responsabilité civile et familiale ;
- assurance et matériel (véhicules ; bris de machines ; sécurité informatique).

Le tout pour permettre de se donner un outil de référence quotidien pour la gestion de l'exercice et permettre la sécurité du professionnel libéral.

D'autres fiches suivront...

Aider à nous **maintenir quoi qu'il arrive des ressources suffisantes pour nous et les nôtres** ;
Contribuer à **protéger notre outil de travail et notre indépendance** ;
Ce sont bien les tâches que notre commission s'est fixée.

Au congrès du CREGG, en Septembre prochain, nous réfléchirons sur « qui paiera nos retraites ? »

Aux JFHOD 2012, nous espérons bien bâtir un symposium sur « épargne-investissements-retraites »

Si vous avez autant d'interrogations que d'idées, rejoignez-nous au sein de la commission gestion-fiscalité-retraite !

Docteur Jean-Luc FRIGUET

Président de la commission Gestion-Fiscalité-Retraite du CREGG

Vice-président de la CARMF